

# L'écho

Bulletin municipal  
d'information

de Saint-Sulpice-la-Forêt

numéro > 149  
avril 2021

## FINANCE BUDGET 2021

P.3

Chères Sulpiciennes et chers Sulpiciens ;



## édito

Cela fait maintenant un an que la nouvelle municipalité a pris ses fonctions dans un contexte de crise sanitaire sans précédent qui malheureusement perdure encore aujourd'hui. Comme tout un chacun, cette situation a fortement impacté la collectivité, tant du point de vue de son fonctionnement, de son organisation que sur les aspects économiques et sociaux.

Sans présager de l'avenir, des pistes de sortie de crise se dessinent ; notamment par la campagne de vaccination mise en œuvre par l'État avec l'aide des collectivités locales et des acteurs de la santé. Cette perspective tant attendue permettra de retrouver une certaine « normalité », et je l'espère, une plus grande proximité entre vous et la collectivité.

En effet, depuis plus d'un an, la commune a engagé de nombreuses actions et projets, conformément au programme que nous avons établi pour ce mandat. Mais les conditions n'ont pas été réunies pour vous impliquer pleinement dans leur mise en œuvre : c'est à regret que nous faisons ce constat alors même que la logique de partage et de co-construction fait partie intégrante des démarches que nous souhaitons mener. Au delà de la mobilisation qui a été la nôtre pour répondre aux enjeux de sécurité sanitaire et de continuité de service public, la municipalité poursuit les projets et les politiques publiques qui amélioreront la vie locale et la dynamique communale :

- politique d'investissement (centre de loisirs, extension de l'école...),
- politique de l'habitat (création de futures zones d'habitation...),
- politique environnementale (végétalisation du cimetière, préservation de la biodiversité...),
- politique touristique (réaménagement du cimetière, chapelle, inventaire, parcours touristique...),
- politique de transition énergétique (pilotage des systèmes de chauffage, rénovation thermique des bâtiments...),
- politique sociale (livraison de logements sociaux, accueil des personnes exilées, évolution des aides sociales, soutien aux personnes vulnérables...),
- politique de vie locale (jardins partagés, communication de proximité, soutien aux projets associatifs).

Cette liste est loin d'être exhaustive et ne tient pas compte des nombreux projets partagés avec la Métropole, mais elle marque notre engagement à répondre aux enjeux actuels tout en anticipant les besoins de demain.

J'ai à cœur de vous retrouver et de pouvoir partager de nouveau des temps communs et des événements culturels qui font l'essence de la vie locale et qui constituent notre manière « d'habiter un territoire ».

Je vous dis à très bientôt.

Yann Huaumé, MAIRE DE SAINT-SULPICE-LA-FORÊT



Saint-Sulpice-la-Forêt

[saint-sulpice-la-foret.fr](http://saint-sulpice-la-foret.fr)



## Conseil municipal DU 7 AVRIL

### Finances - Taux d'imposition 2021

En 2021, 80 % des foyers sulpiciens seront exonérés de taxe d'habitation, jusqu'à sa disparition totale en 2023. Cette ressource perdue par la commune est compensée par un transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et une somme versée par l'État. La commune dispose donc de : sa part de TFPB (21,78 %) + la part départementale reversée (19,90 %) soit un total de 41,68 % + 190 941 € de compensation.

Conformément au débat d'orientations budgétaires voté le 17 mars dernier, la commune réévalue le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 41,68 % à 49,39 %, générant 80 000 € de recettes au budget de fonctionnement.

La municipalité fait ainsi le choix du maintien de l'action communale et de la qualité du service public. Avec ces nouvelles recettes fiscales, la commune garde une capacité d'épargne et d'investissement pour accompagner son développement. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties reste inchangé à 50,82 %.

#### Recettes attendues

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Foncier bâti.....      | 520 570 €        |
| Foncier non bâti ..... | 14 636 €         |
| <b>Total .....</b>     | <b>535 207 €</b> |

- L'impact financier pour les propriétaires est ainsi estimé à :
- environ 94 € d'augmentation annuelle pour une maison de 95 m<sup>2</sup> avec garage de 20 m<sup>2</sup> (source DGFIP),
  - environ 130 € d'augmentation annuelle pour une maison de 120 m<sup>2</sup> avec garage de 20 m<sup>2</sup> (source DGFIP).

Cette réévaluation intervient dans le contexte de l'exonération de la taxe d'habitation qui allège fortement la fiscalité des ménages :

- une économie d'environ 881 € pour 345 foyers (62 % foyers) dès 2021,
- une économie d'environ 1 416 € pour 181 foyers (32 % des foyers) d'ici 2023,
- 30 foyers fiscaux étaient déjà exonérés de la taxe d'habitation.

### Économies d'énergie : exonération de taxe foncière

La municipalité soutient les habitants qui investissent dans les économies d'énergies. Elle décide d'exonérer de 80 % de taxe foncière, pour une durée de trois ans, les habitations achevées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989 qui font l'objet de travaux d'économies d'énergie : « Votre logement a été achevé avant 1989, vous dépensez plus de 10 000 € en rénovation énergétique sur un an ou plus de 15 000 € sur trois ans, vous pouvez bénéficier de cette exonération. Vous avez des projets de rénovation, profitez-en ! »

### Enfance Jeunesse - Passage en régie de l'accueil de loisirs

Avec l'objectif de valoriser le projet éducatif municipal, en mobilisant les compétences et l'expérience acquise par l'équipe municipale, la commune décide de ne pas lancer un nouveau marché de délégation de service public (aujourd'hui confié à l'UFCV) et de prévoir un passage en régie de l'accueil de loisirs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Vie associative - Convention de coopération avec l'association Des arbres et des papiers

Cette convention établit les différents cadres d'action et de coopération pour favoriser l'accompagnement des demandeurs d'asile (hébergés 27 rue Naise) et des personnes exilées (hébergées 20 rue de la Grange) : aide logistique, pratiques du français et aide aux devoirs, soutien aux démarches, inclusion dans la vie associative de la commune...

### Gardiennage de l'église

Il est confié à nouveau à Daniel Pichard.

### Nouvel ALSH, subvention CAF

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Caisse nationale d'allocations familiales à hauteur de 300 000 € dans le cadre du plan Mercredi.



Retrouvez le compte-rendu intégral sur [saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/](http://saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/)

## Les subventions versées aux associations

La municipalité remercie les responsables et les bénévoles d'association pour leur investissement, particulièrement utile au lien social pendant la crise sanitaire. Elle continue à soutenir l'action associative par ces subventions votées pour 2021.

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| ADMR                        | 965 €   |
| APE                         | 1 387 € |
| ASC                         | 5 000 € |
| ASC Bibliothèque            | 500 €   |
| Clic de l'Ille et de l'Ilet | 501 €   |
| Club Main dans la Main      | 560 €   |
| Collège Martin-Luther-King  | 140 €   |
| Comité des Fêtes            | 700 €   |
| Conseil des Sages           | 1 000 € |
| Des Arbres et des Papiers   | 250 €   |
| Donneurs de sang            | 90 €    |

|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| École de musique  | 7 425 €         |
| Guibra            | 2 500 €         |
| Illet Basket Club | 500 €           |
| IME               | 300 €           |
| Patrimonium       | 250 €           |
| Restos du Cœur    | 100 €           |
| Tennis Club       | 530 €           |
| UNC               | 470 €           |
| US Illet Forêt    | 1 760 €         |
| UT de la Forêt    | 150 €           |
| <b>Total</b>      | <b>25 078 €</b> |

# Finance / BUDGET 2021

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Ce budget est en augmentation de 6.9 % par rapport à celui 2020, il s'établit à 1 378 499 €.

Ce budget va permettre de répondre aux enjeux de demain : maintien du niveau de service de la commune, accueil des nouveaux habitants, livraison de nouveaux équipements... Un autre enjeu est de garantir financièrement l'autonomie politique face aux incertitudes de demain : réformes de la fiscalité locale, impact de la dette nationale lié au COVID 19...

### Des recettes de fonctionnement attendues pour accompagner le développement de la commune

La taxe foncière, la dotation de solidarité communautaire de Rennes Métropole et les dotations de l'État sont les principales sources de recettes de la commune. Les dotations restent stables. La progression des recettes de la taxe foncière (+ 86 481 €) liée à l'augmentation des taux va permettre de garantir la continuité des services publics et les projets à venir.

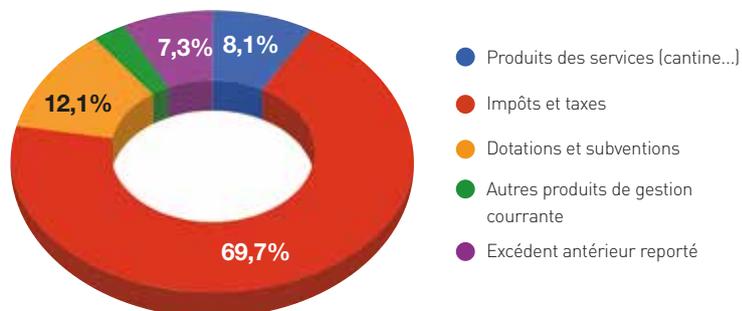
### Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les ressources humaines restent le principal poste de dépenses de fonctionnement de la commune (40 %). L'augmentation de ce poste (7 %) répond à l'augmentation mécanique de l'indice des salaires, le besoin en ménage supplémentaire lié à la Covid-19 et au demi-poste d'Atsem pour l'ouverture de classe en septembre 2021.

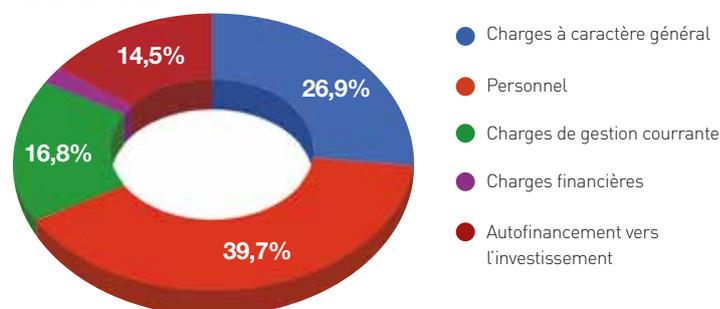
Les charges à caractère général sont en baisse de 1,2 % en comparaison au BP 2020 (repas cantine, délégation UFCV, entretien des locaux, contrats de maintenance, énergie, etc.) et représentent 27 % des dépenses.

Dans les autres charges de gestion courante (indemnités des élu-es, amortissement, dépenses imprévues, etc), la subvention à la caisse des écoles est stable à 20 731 € ainsi que le montant global de la subvention aux associations de 25 078 €.

### LES RECETTES



### LES DÉPENSES



### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

| Dépenses                                   |                    | Recettes                                    |                    |
|--|--------------------|---|--------------------|
| Personnel                                  | 547 400 €          | Produits des services                       | 112 130 €          |
| Charges à caractère général                | 370 183 €          | Impôts et taxes                             | 961 336 €          |
| Charges de gestion courante                | 231 079 €          | Dotations et subventions                    | 166 953 €          |
| Charges financières                        | 29 500 €           | Autres produits                             | 38 080 €           |
| <b>Total</b>                               | <b>1 178 162 €</b> | <b>Total</b>                                | <b>1 278 499 €</b> |
| Virement à la section investissement       | 200 337 €          | Excédent exercice antérieur 2020            | 100 000 €          |
| <b>Total des dépenses d'investissement</b> | <b>1 378 499 €</b> | <b>Total des recettes de fonctionnement</b> | <b>1 378 499 €</b> |

Dans ce budget 2021, un montant de 200 337 € est reversé en investissement ce qui contribue à l'autofinancement de la commune et qui limite le recours à l'emprunt.

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

Un budget d'investissement de 1 696 751,86 € anticipe les besoins en équipements de demain.

|  | Reste à réaliser | Nouveaux projets      | Budget 2021           |
|--|------------------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses d'équipements                     | 483 869 €        | 947 471,93 €          | 1 431 340,93 €        |
| Dépenses financières (emprunts)            | 1 650 €          | 68 150,00 €           | 69 800,00 €           |
| Déficit antérieur reporté                  | -                | -                     | 195 610,93 €          |
| <b>Total des dépenses d'investissement</b> | <b>485 519 €</b> | <b>1 212 881,86 €</b> | <b>1 696 751,86 €</b> |



Salle du conseil, changements des portes en 2020 et rénovation de la salle en 2021.

## BUDGET 2021

Les investissements prévus à court et moyen termes :

| Acquisition de matériels et logiciels  | Montant               | Subventions prévues | dont reste à réaliser de 2020 |
|--|-----------------------|---------------------|-------------------------------|
| Matériel école   | 2 000 €               |                     |                               |
| Matériel pour l'ouverture de classe  | 5 000 €               |                     |                               |
| Alarme PPMS école  | 5 458 €               |                     | 4 758 €                       |
| Mairie (matériel, logiciel, site WEB)  | 12 421 €              |                     | 500 €                         |
| Matériel divers (mobilier urbain, panneau de basket, ordinateur bibliothèque)      | 11 000 €              | 4 273 €             | 1 200 €                       |
| Matériel services technique (petit matériel et désherbeur)                         | 6 780 €               | 1 600 €             | 980 €                         |
| Matériel cantine (armoire froide et meuble)  | 3 500 €               |                     |                               |
| Matériel passage régie de l'ALSH   | 10 000 €              |                     |                               |
| <b>Total</b>   | <b>56 159 €</b>       | <b>5 873 €</b>      | <b>7 438 €</b>                |
| Travaux et études de bâtiments   |                       |                     |                               |
| Espace éducatif  | 810 920,93 €          | 550 000 €           | 169 470 €                     |
| Maîtrise énergétique Smart   | 204 577,00 €          | 125 212 €           | 204 577 €                     |
| École (étude thermique 6 000 €, changement de fenêtres 77 100 €)                   | 83 100,00 €           | 53 876 €            |                               |
| Chapelle (études, travaux de sécurité 12 943 € et maîtrise d'oeuvre 60 000 €)      | 72 943,00 €           | 6 250 €             | 7 943 €                       |
| 9 rue de la Grange (mise aux normes électriques et changements de fenêtres)        | 25 000,00 €           | 15 200 €            |                               |
| Guibra (changement porte de garage 5 000 € mise au normes bac dégraisseur 3 000 €) | 8 000,00 €            |                     |                               |
| Aménagement cantine (mise aux normes sanitaires)                                   | 9 000,00 €            |                     |                               |
| Centre bourg (avances et études ZAC)   | 27 611,00 €           |                     | 26 111 €                      |
| Étude et travaux bâtiments terre   | 11 240,00 €           |                     | 3 240 €                       |
| Mairie, salle du conseil (peinture, sol, changement des éclairages)                | 7 700,00 €            |                     |                               |
| Salle polyvalente (éclairage scène)  | 3 500,00 €            |                     |                               |
| Pôle médical (terrain)   | 11 200,00 €           |                     | 11 200 €                      |
| <b>Total</b>   | <b>1 274 791,93 €</b> | <b>750 538 €</b>    | <b>422 541 €</b>              |

Le terrain multisport rénové.



| Travaux en cours  | Montant          | dont reste à réaliser 2020 |
|---|------------------|----------------------------|
| Aménagement et études cimetière   | 38 890 €         | 23 890 €                   |
| Réfection du sol du terrain multisport                                      | 20 000 €         | 20 000 €                   |
| Chantier citoyen  | 1 500 €          |                            |
| Travaux espaces verts route de Saint-Denis (reversement à Rennes Métropole) | 10 000 €         | 10 000 €                   |
| Viabilisation terrain et vente  | 30 000 €         |                            |
| <b>Total</b>  | <b>100 390 €</b> | <b>53 890 €</b>            |

Des recettes d'investissement optimisées par des subventions et des ventes de biens communaux, sans recours à de nouveaux emprunts en 2021.

| Recettes                                 | Montant               | dont reste à percevoir de 2020 |
|--|-----------------------|--------------------------------|
| Virement de la section de fonctionnement | 200 337,00 €          |                                |
| Affectation du résultat 2020             | 172 927,86 €          |                                |
| Autres recettes financières (FCTVA)      | 27 200,00 €           |                                |
| Amortissement des immobilisations        | 36 876,00 €           |                                |
| Subventions d'investissement             | 756 411,00 €          | 129 485 €                      |
| Cessions d'investissement                | 503 000,00 €          | 275 000 €                      |
| <b>Total recettes</b>                    | <b>1 696 751,86 €</b> |                                |

# VERS UN CIMETIÈRE plus écologique

Plus vert, plus fleuri, plus propice au recueillement et plus favorable à la biodiversité, tel est l'objectif du réaménagement paysager du cimetière et ses abords, afin d'en faire à la fois un lieu de vie et un cheminement doux en cœur de bourg.

## Une valorisation du patrimoine rural

Ce projet permet une ouverture des espaces autour de la mairie et de l'église en supprimant des clôtures existantes et une liaison facilitée entre les parkings de la mairie, la place de l'église, la chapelle de Notre-Dame-sur-l'Eau et l'abbaye de Notre-Dame du Nid-aux-Merles.

Les espaces seront engazonnés et végétalisés dans les deux parties du cimetière.

Ce nouvel aménagement offre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Il rend possible des nouvelles pratiques funéraires dans un cimetière contemporain plus champêtre (inhumations pleine terre, jardin du souvenir, espace colombarium).

Il répond mieux aux besoins des usagers (travail sur les espaces poubelles, accès facile à l'eau, possibilité de compost, installation de bancs, mise à disposition d'outils et de portes-arrosoirs...). Les temps d'entretien par les services techniques, sans utilisation de produits phytosanitaires, sont également optimisés.

## Des travaux prévus ce printemps 2021 dans le cimetière contemporain

- Aménagement par les services techniques et le Conseil des sages d'un espace dédié au compost, tri et déchets, qui comporte un point d'eau et est délimité en bois issus d'anciens arbres du cimetière,
- Mise en accessibilité des cheminements principaux,
- Pose d'une nouvelle clôture en châtaignier (fabriquée à Saint-Meloir-des-Ondes) pour un effet plus champêtre et intimiste,
- Plantation de plantes vivaces autour de la clôture, haie existante regarnie avec des fleurs,
- Végétalisation des inter-tombes pour faciliter l'entretien.



Ce projet est mené en lien avec le conseil des Sages et la société Folk paysage, spécialisée en gestion différenciée et aménagements paysagers respectueux de la biodiversité, représentée par madame Adélaïde Fiche.



Pour vous inscrire  
à la lettre d'information  
[saint-sulpice-la-foret.fr](http://saint-sulpice-la-foret.fr)

Pour vous suivre sur Facebook

[www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr](https://www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr)

## Un chantier jeunesse POUR LES JARDINS PARTAGÉS

L'association Concordia et la municipalité travaillent à organiser un chantier international jeunesse en juillet 2021. Ce chantier, qui devrait accueillir une quinzaine de jeunes étrangers pendant 3 semaines, aura pour objectif l'implantation de jardins partagés et d'un espace public attenant. Cet espace dédié à la nature se situera dans la « coulée verte », derrière le terrain multisport.

Ce chantier international jeunesse devrait être l'occasion d'échanges et d'entraide avec les habitants de Saint-Sulpice-la-Forêt. Par la suite, ces jardins partagés seront un terrain de convivialité et de transmission de savoir faire sur la culture potagère et le respect de l'environnement. La gestion en sera confiée à l'ASC.

D'ores et déjà, la commune appelle toute personne intéressée par ces projets à se faire connaître en mairie. Pour leur réussite, il y aura besoin

de matériel de récupération, d'outillage, de compétences et de bras, que ce soit au moment de l'implantation ou pour la suite, lorsqu'il s'agira de faire vivre ces jardins au travers d'un collectif d'habitants.



## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) encadre la construction de biens immobiliers et inscrit les communes de la Métropole dans un projet commun visant à protéger et valoriser le cadre de vie. Il est en phase de modification. Cette modification générale ne pourra pas remettre en cause l'économie générale du PLUi approuvé en 2019 ni réduire les protections (ex : patrimoine bâti d'intérêt local, protections paysagères,...).

### Sulpiciens et Sulpiciennes, pourquoi le PLUi vous concerne ?

Le PLUi indique ce qui peut être aménagé et construit en fonction des zones géographiques d'occupation. Il maîtrise ainsi le développement urbain. Il précise aussi les emprises maximales au sol, les reculs à tenir par rapport aux voies de circulation et du voisinage, le type de clôtures autorisées... Vous avez un projet de construction ou d'extension, vous souhaitez modifier une façade ou démolir un bâtiment, modifier vos clôtures ou installer un abri de jardin...? Contactez la mairie.

### Calendrier de cette modification :

Après une phase de concertation en 2021 et une enquête publique d'un mois, le plan sera approuvé par le conseil métropolitain en septembre 2022.

### Comment vous informer d'ici l'automne ?

Un dossier de concertation est mis à votre disposition

- en format papier dans votre mairie ou au point info de l'Hôtel de Rennes Métropole
- en format numérique disponible via le site Internet de Rennes Métropole ou sur <https://www.registre-dematerialise.fr/2430>

### UNE RÉUNION GRAND PUBLIC LE 18 MAI 2021 à 20h

(visioconférence compte tenu de la situation sanitaire  
<https://metropole.rennes.fr/>)

### CARAVANE DE LA CONCERTATION sur le marché en juin ou septembre

### Comment vous exprimer ?

#### Par voie numérique :

<https://www.registre-dematerialise.fr/2340> ou à concertation.  
[m1plui@rennesmetropole.fr](mailto:m1plui@rennesmetropole.fr)

#### Par voie manuscrite :

Soit sur le registre papier de concertation au Point Info de l'hôtel de Rennes Métropole (4, avenue Henri-Fréville) à Rennes.  
Soit en adressant un courrier à Mme la Présidente (Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri-Fréville - 35000 Rennes, en précisant en objet « Concertation préalable à la modification n°1 du PLUi »).

# PORTRAIT

## Le lycée Simone-Veil de Liffré

**L**e lycée Simone-Veil a ouvert ses portes en septembre 2020. 380 élèves de seconde et 18 de première STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) ont franchi le portail du lycée à la rentrée. Dans le climat de crise sanitaire et avec le retard dans les échéances de construction, seulement 6 des 9 bâtiments sont en service, 12 salles sont fonctionnelles, auxquelles s'ajoutent les salles spécialisées. Cela permet d'accueillir les élèves des dix classes de seconde et une classe de première.

D'une capacité, à terme, de 1 200 élèves, le lycée Simone-Veil a été conçu selon les principes d'éco-construction. Nous avons voulu dresser le portrait de ce nouveau lycée pour l'Écho au travers le regard de jeunes Sulpiciens qui y ont fait leur rentrée en seconde. Leïla Thieurmel a accepté d'écrire ses impressions et Thomas Bridel et Yangana Pounembetti ont bien voulu répondre à nos questions.

### Interview de Thomas et Yangana Quel est votre avis sur l'architecture et sur les services du lycée ?

TB/YP : C'est un beau lycée, avec du bois à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Il est végétalisé, avec des arbres à l'intérieur. Et il est très lumineux, il y a beaucoup de vitres. Il est aussi spacieux et aéré, la cour et les salles de classes sont grandes et bien insonorisées.

### Que pensez-vous de l'ambiance générale du lycée ?

TB/YP : C'est un peu bizarre d'être que des secondes. L'ambiance est un peu puérile. Normalement, il y a toujours des aînés (premières et terminales) pour cadrer les plus jeunes. C'était assez gamin à la rentrée, mais ça va un peu mieux.

### Les travaux sont-ils finis ?

TB/YP : Oui à peu près. À l'intérieur, c'est fini depuis les vacances de février. Le parking aussi est fini mais par contre, il y a toujours une mare de boue qui reste ! Et, au départ c'était assez pénible, le hall n'était pas ouvert et il fallait faire le tour.

### Ça fait quoi d'être les premiers élèves d'un lycée neuf ?

TB/YP : Au départ c'est un peu bizarre et puis avec la crise COVID, il y a plein de trucs qui ont dû être aménagés. Ça fait drôle de rester les plus grands deux années de suite... Par contre, c'est chouette d'avoir des bâtiments et des équipements neufs. On a 15 tablettes numériques par classe ! Et l'équipe

éducative est jeune, motivée et donc plutôt à l'écoute.

### Voyez-vous vos copains partis dans d'autres lycées ?

TB/YP : Assez peu finalement. On voit ceux qui font les mêmes activités extrascolaires (comme le foot par exemple).

### Qu'est-ce que vous faites entre les cours ?

TB/YP : Pas grand chose ! On n'a pas vraiment le temps de sortir, parfois on va à la boulangerie mais en général, on profite du foyer du lycée pour se poser. Ou alors on fait du foot sur le terrain proche du lycée. En cette période de crise sanitaire, si on n'avait pas le sport, on y arriverait pas !

### Quelle note globale donneriez-vous à votre établissement, et pourquoi ?

TB/YP : 8/10. Il y a une bonne ambiance, pas de jugement, pas de moquerie. On s'y sent plutôt bien.

Les profs sont jeunes et accessibles. Et l'équipe de direction est aussi sympa et agréable. Par contre les surveillants nous prennent pour des gamins ! Et la cantine, c'est pas top top. Les entrées froides ressemblent à du plastique, on dirait que ça fait des mois qu'elles sont là ! Les quantités sont assez justes, on peut pas toujours prendre du rab. Pour les végétariens, il y a toujours la possibilité d'un plat sans viande.

### Un mot pour définir votre lycée ?

TB/YP : Moderne ! La plupart des élèves sont satisfaits du nouveau lycée. Au départ, on avait un peu d'appréhension. On était déçus de rester à Liffré. Mais maintenant, on n'a plus du tout de regret. C'est plus pratique avec les horaires, les transports... et on peut même aller au lycée à vélo depuis Saint-Sulpice !



### Mon nouveau lycée

En début d'année, mes impressions sur le lycée Simone-Veil, en tant qu'élève de seconde, n'ont pas tout de suite été les meilleures. Le principal problème était celui des transports pour aller à Liffré, ou rentrer chez moi comme je voulais. Encore aujourd'hui c'est un souci car nous dépendons d'un transport scolaire et nous ne pouvons rentrer qu'à 17h, avec les collégiens.

Je me suis aussi retrouvée dans une classe où je ne me sentais pas à l'aise. Mais je suis allée voir des enseignants et le CPE, ils ont été très compréhensifs et m'ont transférée dans une classe où je me sens beaucoup mieux. J'apprécie encore l'écoute des adultes du lycée qui restent attentifs aux élèves, bienveillants et respectueux. Fille comme garçon, on peut porter des jupes, si un élève affiche une différence le personnel de l'établissement respecte ce choix et l'accompagne dans sa démarche.

Comme c'est un nouveau lycée, il reste encore beaucoup à aménager et c'est génial de participer à cela. La cour a des bancs et de grands espaces verts qui sont supers lorsqu'il fait beau et bientôt de nouveaux aménagements. Les élèves peuvent choisir à quoi va ressembler le lycée pour les années à venir et j'ai hâte d'être en terminale pour voir ce que nous en ferons.

Leïla





## Semaine des alternatives AUX PESTICIDES

**C**omme chaque année, la mairie a souhaité maintenir sa participation à la Semaine des alternatives aux pesticides. Malgré le contexte sanitaire particulier, elle a proposé deux temps forts pour illustrer le lien entre préservation de la biodiversité et souveraineté alimentaire.

**Mercredi 25 mars**, les enfants du centre de loisirs ont pu profiter des talents de la conteuse et herboriste Marie Maison. Les plus petits se sont essayés à la plantation de framboisiers en suivant le récit d'un oiseau gourmand. Les plus grands eux sont partis en balade-cueillette pour découvrir les plantes

comestibles. Quel que soit l'âge, les enfants étaient ravis et enthousiastes.

**Samedi 27 mars**, Nicolas Hyon, animateur nature du « Nez Dehors » a su enchanter une vingtaine de personnes de Saint-Sulpice et d'ailleurs lors d'une balade de découverte le long du ruisseau du Fresnay.

Les participants ont ainsi pu identifier des plantes comestibles, se familiariser avec les principes de la cueillette sauvage et même repartir avec une excellente recette de soupe aux orties. Sans doute l'une des meilleures façons de se sensibiliser au respect de la nature et de la biodiversité.



## UNC - Une assemblée générale... pas si ordinaire que cela !

**D**epuis un an que la crise sanitaire bouleverse le fonctionnement de nos sociétés, notre association ne s'est jamais mise en sommeil et ne s'est pas contentée d'attendre le retour à la normale. Certes, son activité habituelle s'en est trouvée affectée mais elle n'a jamais rompu le lien avec ses adhérents. Il a fallu s'adapter et trouver de nouveaux modes d'interaction avec nos membres. Notre assemblée générale a pris cette année une forme particulière qui fait que cette assemblée, habituellement qualifiée d'ordinaire, relève presque de l'extraordinaire. La formule proposée a connu un réel succès puisque 41 adhérents sur 42 se sont prononcés à distance sur les différentes résolutions soumises au vote.

De cette consultation est sorti un nouveau bureau, plus étoffé, qui compte désormais huit membres. Les six membres sortants ont tous été réélus et deux nouveaux membres, issus des plus jeunes générations, les ont rejoints. Avec par ailleurs des statuts et un règlement intérieur renouvelés, des effectifs toujours en progression, notre association est plus que jamais en ordre de marche pour continuer son action et son développement. Nous espérons bien évidemment reprendre le cours de nos activités habituelles le plus tôt possible, de manière à nous retrouver cette fois en présence physique.



**Premier plan** : de gauche à droite : Roland Crespel, Constant Loyer, Michel Descormiers, Jean-Pierre Chateignère.

**Arrière plan** : Daniel Pichard, Gérard Hugoo, Patrick Finet, Yvan Chapdelaine

## Saint Sul'kids

Une nouvelle rubrique  
à hauteur d'enfant

**LES ENFANTS, CETTE RUBRIQUE EST POUR VOUS !**

Venez y décrire vos activités à l'école, au centre de loisirs ou bien entre copains-copines. Saint-Sulpice, c'est comment pour vous ?

Donnez vos textes à vos maîtresses, à Quentin qui nous les transmettrons.

Ou directement à la mairie, pour l'Écho.

## DES ARBRES ET DES PAPIERS Deux actions de solidarité DANS NOTRE COMMUNE

**D**es Arbres et des papiers (DADP) et l'Association des parents d'élèves (APE) ont organisé en fin d'année une collecte et une redistribution de jouets et de livres. L'APE a sollicité les enfants de l'école (qui ont fait preuve d'une grande générosité !) et a confié à DADP le soin de la redistribution au profit des familles qu'elle accompagne et du centre d'action sociale de Saint-Aubin d'Aubigné.

Toujours dans cet esprit de solidarité, l'association Des Arbres et Des Papiers a mis sur pied une ressourcerie éphémère avec des produits de première nécessité (alimentaire et hygiène) et des vêtements. Là encore, les familles accompagnées par l'association et le CDAS ont été bénéficiaires. Grâce à la générosité et à l'implication de toutes et tous, ces deux actions



ont été des succès et ne demandent qu'à être renouvelées. Des Arbres et des papiers réfléchit déjà à un projet de ressourcerie pérenne, ouverte à tous-tes les Sulpiciens-nes.

» » CONTACT :

DADP : [desarbresetdespapiers@prontonmail.com](mailto:desarbresetdespapiers@prontonmail.com)

## ASC - Jardins solidaires à Saint-Sulpice : la première initiative est engagée !

**J**ardins solidaires, nouvelle section de l'ASC, a été créée en septembre 2020. L'objectif est de mettre en relation un propriétaire disposé à ouvrir son jardin et une personne qui a l'envie de jardiner mais pas le terrain nécessaire. La première initiative a connu un début de concrétisation début avril avec le rassemblement autour d'une parcelle mise à disposition par Hubert et Marie-Hélène Morin, agriculteurs à Saint-Sulpice, de Camille et Antoine Butault, Simon Moss et Pierre-Yves Le Chat. Ils nous expliquent leurs motivations pour s'impliquer dans cette démarche.

**Hubert et Marie-Hélène :** Le concept nous a séduit, sachant qu'à la ferme nous avions un jardin qui n'était plus utilisé, très facile d'accès pour tous et pour la préparation de la terre avec le matériel agricole. Le but est de récolter des produits naturels pour notre consommation et de les partager.

**Camille et Antoine :** 26 ans tous les deux et fraîchement arrivés à Saint-Sulpice (depuis le 15 février 2021). Nous avons toujours eu envie de créer notre potager et de récolter nos propres légumes. L'occasion s'est présentée dès notre arrivée en rencontrant Hubert et Marie-Hélène qui nous ont proposé de participer à cette initiative de « potager solidaire ». L'idée nous a tout de suite plu, alors on s'est lancé ! Après tout, pourquoi pas ? Tout est basé sur le PARTAGE. Et puis, en cette période particulière pour tous, c'est l'aspect social qui prend tout son sens ! On a hâte de déguster nos premiers légumes et qui sait... cela donnera peut-être l'envie et l'idée à d'autres.

**Simon :** Lorsque Pierre-Yves m'a proposé cette initiative, j'ai trouvé que c'était une excellente idée de mutualiser les énergies et les savoirs-faire. Avec la situation sanitaire, il n'y a plus beaucoup d'occasions de rencontrer des gens, de partager des moments sympas comme c'était le cas avec la journée citoyenne.

**Pierre-Yves :** Je me suis engagé dans cette initiative pour plusieurs raisons : participer concrètement à cette première action et accompagner d'autres jardiniers, amateurs ou



chevonnés. Je remercie encore Hubert et Marie-Hélène pour leur participation. Cette initiative a, pour moi, l'intérêt essentiel de confirmer l'importance de la démarche, en particulier de ses dimensions rencontre et partage de savoirs.

### Représentation théâtrale des ateliers enfants et ados, le samedi 19 juin après-midi

Si les conditions sanitaires le permettent, les jeunes vous présenteront deux courtes pièces (en extérieur, lieu non encore défini).

**En voiture Simone** (pièce de Luc Tartar) - comédie dramatique - par les ados :

Simone gît sur le macadam, victime d'un accident de la circulation. Police. Hôpital. Coma. Simone est-elle condamnée à passer le reste de sa vie en petite voiture ?

Pendant son sommeil, elle entrevoit ses 5 sens qui se sont incarnés pour lui redonner le goût d'être debout...

**Le vair est dans la pomme** (pièce de Didier Barth) - comédie loufoque - par les enfants : le véritable conte de Blanche-Neige, avec quelques petites erreurs et imprécisions.

## La Fête de la Bretagne à Saint-Sulpice-la-Forêt

### EN-CHANTEZ ! Créations artistiques villageoises



#### Spectacle en création à partir du 22 mai !

Dans le cadre de la Fête de la Bretagne, l'association Le Guibra vous propose un évènement artistique et poétique « En-Chantez ».

Une création collective d'un spectacle pour chanter et se raconter la vie d'un village d'hier à aujourd'hui. Elle réunira les artistes amateurs et professionnels, tout au long de l'année, en lien avec plusieurs chorales du territoire. Les participants souhaitant rejoindre le projet peuvent dès maintenant laisser leur contact au Guibra.

#### En-Chantez !

Spectacle, mis en scène par Corinne Ernoux de la Ko-Compagnie, accompagné radiophoniquement par la Famille Walili.

Créé tout au long de l'année à venir, le spectacle aura lieu lorsque la situation le permettra, dans différents lieux emblématiques du village. Le tout public est invité à venir y découvrir et y apprécier les surprises chantées. Une création sur un temps long, pour que tout le monde puisse rejoindre l'aventure, y mettre sa patte, sa trace.

L'ensemble des évènements sera enregistré afin de garder témoignage du vécu collectif.



## APE - Le mot de l'UNC Sulpicienne

### Étude dirigée en élémentaire

Depuis le 22 mars 2021, deux sessions d'étude dirigée ont été mises en place par la municipalité à l'école Niki-de-Saint-Phalle, suite à une proposition de l'APE. Nombre de familles avaient exprimé le besoin, depuis quelques années, de proposer aux enfants un temps pour faire leurs devoirs, encadré par des professionnels. Une enseignante de l'école prend donc en charge les élèves de CP et CE1 le lundi et le jeudi de 17 à 18 heures pour faire les devoirs et travailler la lecture en particulier. Cette expérimentation est en place jusqu'à la fin de l'année scolaire. Un bilan en sera tiré et, s'il est positif, ce dispositif pourrait ensuite être élargi à d'autres élèves élémentaires dès la rentrée prochaine.

### Mobilisation des parents d'élèves

Vendredi 3 avril dernier, les membres de l'APE se sont mobilisés devant l'école pour manifester leur mécontentement face au non-remplacement d'une professeure des écoles pendant 2 semaines, mais aussi réclamer à l'Éducation nationale des mesures supplémentaires afin de limiter la propagation du virus et protéger les personnels, les enfants ainsi que leurs parents. Les revendications sont les suivantes : des embauches pour diviser les effectifs par classe, des masques gratuits pour tous (inclusifs pour faciliter les apprentissages, FFP2 pour les enseignantes de maternelles qui le souhaitent), purificateurs d'air, etc. Un courrier au directeur académique des services de l'Éducation nationale a aussi été envoyé en ce sens et, si aucune promesse n'a été faite en retour sur les moyens, le message de la difficulté pour les parents de gérer cet évènement a bien été entendu !

► **Urbanisme - Consultation citoyenne sur la ZAC du 12 avril au 12 mai 2021**

Pendant un mois, le dossier de création de la zone d'aménagement concerté "L'Orée de la Forêt" est consultable sur notre site Internet (<https://saint-sulpice-la-foret.fr/zac-loree-de-la-foret/>) ou à la mairie pendant les horaires d'ouverture. Un registre public est mis à votre disposition pour recueillir vos observations.

**École : ouverture d'une classe à la rentrée de septembre**

La mairie a accepté la proposition de l'inspection académique d'ouverture d'une nouvelle classe maternelle.

► **Services municipaux - Remplacements**

Merci aux personnes intéressées pour effectuer des remplacements dans les services municipaux (entretien des locaux, service de cantine, accueil périscolaire ...) de se faire connaître en mairie.

► **Mise en location d'un cabinet professionnel au Tronchay**

Vous êtes praticien-ne / professionnel-le dans le secteur du bien-être et vous recherchez un lieu d'exercice ? La mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt propose à la location un cabinet au sein de son pôle Bien-être au 10 Le Tronchay. La location comprend une salle de 12 m<sup>2</sup> et des parties communes partagées avec le cabinet de shiatsu "Un temps pour soi" : salle d'attente, sanitaires et placard avec point d'eau. Merci de contacter la mairie.

► **Élections départementales et régionales, 20 et 27 juin**

Attention, en raison de la double élection, le bureau de vote sera déplacé à l'école, au 5 route de Saint-Denis

Vote par procuration : faites votre demande le plutôt possible auprès de la gendarmerie.

Inscription sur listes électorales : vous avez jusqu'au 6 mai pour vous inscrire. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions).

Consulter le site de la mairie pour plus de renseignements.

**Lutter contre les violences sexistes en période de confinement Covid-19**

Les services d'aide du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) continuent à accueillir les femmes victimes de violences. 9h à 12h30 et 13h30 à 17h du lundi au vendredi, tel : 02 99 30 80 89 ou [secretariat@cidff35.fr](mailto:secretariat@cidff35.fr)

En cas d'urgence, faites le 17, le 3919 ou la plateforme 02 99 54 44 88. Votre pharmacien est également à votre écoute. Vous êtes témoins de violences, vous devez agir en appelant le 17, ou le 119 s'il s'agit d'enfants.

**Covid-19 : Fonds d'urgence logement de Rennes Métropole**

Vous avez des difficultés à payer votre loyer depuis la crise sanitaire ? Rennes Métropole peut vous aider sous conditions grâce à son Fonds d'urgence logement. Tout locataire – d'un logement privé ou social – qui n'arrive plus à payer son loyer et qui est concerné par une baisse de ressources due à la Covid-19 peut appeler gratuitement « SOS loyer » au 0805 160 075 pour que sa situation soit évaluée.

► **La boutique mobile SNCF à Betton**

Les conseillers de la boutique mobile SNCF vous renseignent sur vos projets de voyage et les services SNCF. Ils seront présents les jeudis 6, 20 et 27 mai et tous les jeudis de juin, de 14h30 à 17h30 - Place de la Gare à Betton. Retrouvez également la boutique mobile les dimanches 30 mai et 27 juin à l'occasion du marché bettonnais.

► **Actualités Covid-19**

Suivez les dernières actualités sur notre site internet : <https://saint-sulpice-la-foret.fr/covid-19/>

RENNES MÉTROPOLÉ / COVID-19

**Vous avez besoin d'aide ?**



**SOUTIEN MORAL**  
Appelez le 0 800 130 000



**VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**  
Appelez le 3919  
**ENFANTS EN DANGER**  
Appelez le 119



**URGENCE SOCIALE AIDE ALIMENTAIRE**  
Appelez le 0 800 95 35 45

*COVID-19 : Rappel des numéros d'urgence en cette période de crise sanitaire.*



## MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt  
02 99 66 23 63  
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr  
www.saint-sulpice-la-foret.fr



### Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30  
de mardi au vendredi de 9h à 12h  
le samedi de 9h à 12h (les semaines paires uniquement)  
Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## URBANISME

### Permis de construire :

- Yann et Célia Guenneugues *Extension* - 23 D route de Saint-Denis

### Déclarations préalables :

- Jean-Pierre Simon *Préau* - 4 rue des Sablonnières
- Étienne Rupin *Peintures des huisseries* - 12 rue Naise
- Maxime et Marie Beaujean *Extension* - 7 rue Lucie Aubrac
- Maxime Quilliou *Piscine* - 13 clos de la Ransonnière
- Véronique Diulein *Création d'ouverture et remplacement des menuiseries* - 8 allée des Bastilles



## GESTION DES DÉCHETS

### Ramassage des ordures ménagères :

mardi pour les déchets non recyclables.  
vendredi pour les déchets recyclables (1 semaine sur 2).  
Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, toutes les collectes sont décalées au lendemain. Des calendriers de collecte 2020-2021 sont disponibles à la mairie.

### PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - ZA DU TRONCHAY

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h  
samedi de 14h à 18h

### DÉCHÈTERIES LES PLUS PROCHEs

#### Betton - La Noë-Huet :

lundi / mardi / mercredi / vendredi / samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 18h / jeudi de 9h à 18h

#### Thorigné-Fouillard - ZA de Bellevue :

lundi / vendredi / samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
mercredi de 14h à 18h

## POSTE

Boîte aux lettres place de la mairie  
Lévéé toutes destinations à 9h du lundi au samedi

## SERVICES SCOLAIRES et PÉRISCOLAIRES :

### → École maternelle et primaire Niki-de-Saint-Phalle :

5 route de Saint-Denis  
02 99 66 23 54 M<sup>me</sup> Ménager (directrice)

### → Garderie municipale :

02 99 66 22 60 et 06 87 34 86 11

### → Accueil de loisirs (mercredi) :

02 99 66 22 60 - Quentin 06 32 89 93 03 - Sarah 06 35 45 44 61

## BIBLIOTHÈQUE

5 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10  
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h  
et 14h30 à 16h30 et samedi de 10h30 à 12h15  
biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

## SANTÉ et BIEN-ÊTRE

PÔLE SANTÉ - 2 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

### → Kinésithérapeutes : 02 99 66 20 67

Aurore Merzoug, Mélodie Marteau, Jacob Chavoutier

### → Infirmière : 02 99 66 23 47

Sylvie Jouanjan-Prigent

### → Orthophoniste : 02 99 31 94 90

Charlotte L'Enfant

PÔLE SANTÉ - 4 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

### → Médecins généralistes : 09 72 61 02 10

Dr Pauline Hamon et Dr Claire Maillet

PÔLE SANTÉ - BIEN-ÊTRE - 6 RUE DE LA VOIE ROMAINE :

### → Ostéopathes : 02 99 66 21 60

Julien Lehuger, Élise Plestan, Maude Buch

### → Pédicure-podologue : 06 27 77 93 88

Aline Saliba

### → Kinésologue 07 88 23 56 10

Élisabeth Claveau

### → Gestalt Thérapeute - Psychothérapie : 06 60 32 13 04

Elodie Lesage Chevallier

PÔLE SHIATSU - BIEN-ÊTRE - 10 LE TRONCHAY :

### → "Un temps pour soi" :

Laurence Lemarchand : 06 09 23 27 00

Annaïg Pinçon : 06 63 18 95 70